



LE 2 FÉVRIER 2015

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beaupré, 3 rue de Fatima Est, le lundi 2 février 2015 à 20 h, à laquelle sont présents :

Mme Nancy Pelletier, conseillère
M. Éric Desaulniers, conseiller
M. Pierre Carignan, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire suppléant.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Absence motivée : M. Michel Paré Maire

6955-020215 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.

. Rapport des permis janvier 2015

6956-020215 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JANVIER 2015**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie des procès-verbaux des séances mentionnées en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2015.

6957-020215 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 1500048 à1500107	135 973,88 \$
Numéros 1500108 à1500161	277 660,63 \$
Numéros 1500162 à1500189	170 265,59 \$
Numéros 1500190 à1500236	118 130,98 \$
Numéros 1500237 à1500250	20 544,83 \$

6958-020215 **DÉCÈS DE M. MICHEL GUIMOND**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'entériner le don de 75 \$ fait auprès de du CHU de Québec lors du décès de M. Michel Guimond.

6959-020215 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1177**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 1177 intitulé : ***Règlement décrétant des travaux municipaux pour la construction d'un centre régional sportif et récréatif, la démolition du chalet des loisirs actuel et les honoraires professionnels y étant reliés et comportant une dépense et un emprunt n'excédant pas 9 500 000 \$, remboursable en vingt-cinq (25) ans.***

6960-020215 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1178**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 1178 intitulé : ***Règlement décrétant des travaux pour l'hôtel de ville, la caserne de pompiers et le garage municipal et comportant une dépense et un emprunt n'excédant pas 689 000 \$, remboursable en vingt (20) ans.***

6961-020215 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1179**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 1179 intitulé : ***Règlement décrétant l'acquisition d'une rétrocaveuse, d'un réservoir-citerne sur plate-forme et d'un équipement de lavage de type chariot-élévateur et comportant une dépense et un emprunt n'excédant pas 193 000 \$, remboursable en dix (10) ans.***

6962-020215 **ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES – ENCAN CHINOIS 28 MARS 2015**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'acheter un BBQ chez Raymond Boies d'un montant maximum de 500 \$ pour l'encan chinois qui se tiendra le 28 mars 2015.

6963-020215 **PUBLICITÉ ENCART LE SOLEIL « HABITATIONS BOIVIN »**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'acheter une publicité qui sera publiée dans le journal le Soleil au coût de 1 200 \$ plus les taxes pour un format 12.5 cm X 7.75 cm.

6964-020215 **CLUB OPTIMISTE CÔTE-DE-BEAUPRÉ-SOUPER BÉNÉFICE ANNUEL**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser les membres du conseil à participer au souper qui aura lieu le 7 mars 2015 au coût de 25,00 \$ par billet.

6965-020215 **PLAINTÉ AU MDDELCC BRUIT POSTE HYDRO-QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beaupré a reçu plusieurs plaintes concernant le bruit émanant du poste d'Hydro-Québec situé sur le boulevard Bélanger;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beaupré a formulé une plainte officielle à Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a réalisé une étude concernant le bruit émanant du poste d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE les résultats de l'étude concernant le bruit et réalisée par Hydro-Québec démontrent qu'Hydro-Québec dépasse les normes du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec reconnaît que le bruit émanant du poste dépasse les normes du MDDELCC;

CONSIDÉRANT QUE malgré le résultat de l'étude, Hydro-Québec refuse d'agir afin de respecter les normes du MDDELCC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement que la Ville de Beaupré dépose une plainte officielle auprès du MDDELCC contre Hydro-Québec au sujet du bruit émanant de leur poste électrique situé sur le boulevard Bélanger et qui est en infraction avec les normes du MDDELCC

6966-020215 **RÉSOLUTION D'APPUI POUR SAUVER POSTES CANADA**

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que la Ville

de Beupré demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

6967-020215 **MANDAT À DELOITTE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de mandater la firme « DELOITTE » afin de procéder à une analyse de la conformité de l'application de la TPS et TVQ, le tout suivant l'offre de services datée du 23 septembre 2014 pour un montant maximum de 3 000 \$.

6968-020215 **MANDAT À ME YVES BOUDREAU**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de mandater Me Yves Boudreau à représenter la Ville de Beupré devant le Tribunal Administratif du Québec dans le cadre des dossiers suivants :

- Château Mont Ste-Anne
- Claude Roy
- Gilles Pilote

6969-020215 **APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DES BÂTIMENTS DE LA VILLE**

Considérant que la Ville de Beupré désire obtenir des offres pour l'entretien ménager des bâtiments de la Ville;

Considérant que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres et la liste des soumissionnaires à inviter;
- b) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres sur invitation avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

6970-020215 **CHANGEMENT DES NUMÉROS CIVIQUES**

ATTENDU QUE la Ville de Beupré désire amorcer un processus de changement de numérotation de certains immeubles et de réviser le nom de certaines voies de circulation de son territoire;

ATTENDU QUE les services d'urgence tels les pompiers, les ambulanciers ou les policiers doivent être en mesure de repérer rapidement un immeuble afin de minimiser le temps d'intervention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

- a) d'autoriser le service de l'urbanisme à amorcer le changement;
- b) de payer les frais d'un avis de changement d'adresse à Postes Canada pour une période de 12 mois consécutifs aux résidents concernés;
- c) de verser une allocation de 15 \$ par adresse civique modifiée pour l'achat de nouveaux numéros civiques;
- d) d'informer les services d'utilités publiques suivants : Bell Canada, Service 911, Hydro-Québec et Vidéotron.

6971-020215 **MANDAT À ME MARTIN BOUFFARD – CONSTAT NATHALIE BILODEAU & ÉRIC LECLERC #11-14**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de mandater Me Martin Bouffard afin de représenter la Ville à la Cour municipale de la MRC de la Côte-de-Beaupré concernant le constat #11-14.

6972-020215 **APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA MANUTENTION, LE TRANSPORT, LA VALORISATION ET/OU L'ENFOUISSEMENT DES BOUES DÉSHYDRATÉES DE L'USINE D'ÉPURATION**

Considérant que la Ville de Beaupré désire obtenir des offres pour la manutention, le transport, la valorisation et/ou l'enfouissement des boues déshydratées de l'usine d'épuration;

Considérant que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- c) d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres;
- d) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres public avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

6973-020215 **ACHAT DE VÊTEMENTS CORPORATIFS**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'acheter des vêtements corporatifs aux employés totalisant un montant approximatif de 7 000 \$ plus les taxes applicables. Les coûts seront payés à même le surplus accumulé ou de l'année en cours.

6974-020215 **MANDAT À ME ALAIN BOURGET, NOTAIRE (ÉCHANGE DE TERRAIN AVEC LE SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ FAUBOURG DE LA CRÊTE, PHASE 3 MAISONS UNIFAMILIALES)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de :

- a) mandater Me Alain Bourget afin de préparer tous les documents nécessaires à l'échange de terrain avec le Syndicat de la copropriété Faubourg de la Crête, Phase 3 maisons unifamiliales;

- b) d'autoriser le maire, M. Miche Paré et la greffière, Mme Johanne Gagnon à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

6975-020215 **MANDAT À GROUPE GIROUX (PLAN CADASTRAL PARC FAUBOURG DE LA CRÊTE POUR ÉCHANGE DE TERRAIN)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de mandater le Groupe Giroux afin de préparer un plan cadastral pour l'échange de terrain avec le Syndicat de la copropriété Faubourg de la Crête, Phase 3 maisons unifamiliales, le tout suivant l'offre de services datée du 29 janvier 2015 au montant de 1 975 \$ plus les déboursés et les taxes.

6976-020215 **AUTORISATION DE PAIEMENT - DÉCOMPTE PROGRESSIF #5 – RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE VOIRIE DES RUES ROYALE, ST-PATRICE, LACHANCE, BEAUREGARD ET LARSEN**

Considérant la recommandation positive de la firme SMⁱ inc. et du Directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu concernant le paiement du décompte progressif #5 des travaux de réfection des infrastructures et de voirie des rues Royale, St-Patrice, Lachance, Beaugard et Larsen;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 137 430,90 \$ plus les taxes soit 158 011,17 \$ et financée par le règlement 1171.

6977-020215 **AUTORISATION DE PAIEMENT - DÉCOMPTE PROGRESSIF #6 – RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES ET DE VOIRIE DES RUES ROYALE, ST-PATRICE, LACHANCE, BEAUREGARD ET LARSEN**

Considérant la recommandation positive de la firme SMⁱ inc. et du Directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu concernant le paiement du décompte progressif #6 des travaux de réfection des infrastructures et de voirie des rues Royale, St-Patrice, Lachance, Beaugard et Larsen;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 144 226,97 \$ plus les taxes soit 165 824,96 \$ et financée par le règlement 1171. Ladite somme représente la libération partielle des retenues soit 5%.

6978-020215 **APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE RÉGIONAL SPORTIF ET RÉCRÉATIF**

Considérant que la Ville de Beaupré désire obtenir des offres pour la construction d'un centre régional sportif et récréatif;

Considérant que le Conseil municipal désire approuver le contenu des documents d'appel d'offres;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale et la firme d'architectes MDA Architectes et la firme STANTEC, les documents d'appel d'offres;
- b) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres public avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

6979-020215 **MODIFICATIONS DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MME DIANE PELLETIER**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

- a) de modifier le contrat de travail de Mme Diane Pelletier en augmentant ses heures de 29,75 heures à 40 heures par semaine;
- b) de modifier les clauses relatives à l'assurance collective et le régime de retraite;
- c) d'autoriser le maire, M. Michel Paré, et le directeur général, M. Roch Lemieux, à signer le nouveau contrat.

6980-020215 **ÉCOLE DES BEAUX-PRÉS - PRÊT DE LA GRANDE SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LES 3 ET 17 FÉVRIER 2015**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de prêter gratuitement la salle du centre communautaire à l'école des Beaux Prés les 3 et 17 février 2015.

6981-020215 **MODIFICATION À LA POLITIQUE SALARIALE (EMPLOYÉS D'ENTRETIEN HIVER-ÉTÉ**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de modifier deux classes d'emploi de la politique salariale en y ajoutant « Monitrice en chef gymnastique » et « Monitrices de gymnastique »

	1re année	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5e	6 ^e et +
DG du Camp d'été	14,95 \$	15,20 \$	15,45 \$	15,70 \$	15,95 \$	16,20 \$
DGA du Camp d'été	13,95 \$	14,20 \$	14,45 \$	14,70 \$	14,95 \$	15,20 \$
Responsable animation	13,00 \$	13,25 \$	13,50 \$	13,75 \$	14,00 \$	14,25 \$
DG du Camp ados	13,95 \$	14,20 \$	14,45 \$	14,70 \$	14,95 \$	15,20 \$
Sauveteur en chef	14,20 \$	14,45 \$	14,70 \$	14,95 \$	15,20 \$	15,45 \$
Camp d'été : moniteurs	10,70 \$	10,95 \$	11,20 \$	11,45 \$	11,50 \$	11,75 \$
Camp ados : moniteurs	11,20 \$	11,45 \$	11,70 \$	11,95 \$	12,20 \$	12,45 \$
Moniteur-accompagnateur personnes handicapées	12,20 \$	12,45 \$	12,70 \$	12,95 \$	13,20 \$	13,45 \$
Resp. des act. culturelles	12,20 \$	12,45 \$	12,70 \$	12,95 \$	13,20 \$	13,45 \$
Resp. service de garde	12,20 \$	12,45 \$	12,70 \$	12,95 \$	13,20 \$	13,45 \$
Sauveteurs	13,20 \$	13,45 \$	13,70 \$	13,95 \$	14,20 \$	14,45 \$
Ass-sauveteurs	12,20 \$	12,45 \$	12,70 \$	12,95 \$	13,20 \$	13,45 \$
Préposés saison hivernale et estivale	14,70 \$	14,95 \$	15,20 \$	15,45 \$	15,70 \$	15,95 \$

Surveillants gymnase et préposés accueil au ski de fond	12,45 \$	12,70 \$	12,95 \$	13,20 \$	13,45 \$	13,70 \$
Monitrice en chef (natation et gymnastique)	16,15 \$	16,40 \$	16,65 \$	16,90 \$	17,15 \$	17,35 \$
Moniteur (trice) de natation et gymnastique	13,57 \$	13,82 \$	14,07 \$	14,32 \$	14,57 \$	14,82 \$
Assistant moniteur	12,57 \$	12,82 \$	13,07 \$	13,32 \$	13,57 \$	13,82 \$

6982-020215 **EMBAUCHE DU PERSONNEL POUR LES COURS DE GYMNASTIQUE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de procéder à l'embauche des personnes suivantes et d'adopter les salaires mentionnés à l'égard de chacune pour les cours de gymnastique :

Samantha Leclerc, monitrice en chef : 16,15 \$/h
Sara-Jade Leclerc, monitrice : 13,57 \$/h
Isabelle Breton, monitrice : 13,57 \$/h

6983-020215 **EMBAUCHE SURVEILLANT GYMNASE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de procéder à l'embauche de la personne suivante :

Émile Lortie, surveillant de gymnase : 12,45 \$/h

6984-020215 **MANDAT À PMU QUÉBEC – MISE À JOUR DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de mandater la compagnie « PMU Québec » afin de faire la mise à jour du plan de sécurité civile au montant de 21 255 \$ plus les taxes. Les coûts seront payés à même le surplus accumulé ou de l'année en cours.

6985-020215 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL**

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer

d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Ville de Beauré désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Ville de Beauré prévoit la formation de 60 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la Ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de la Côte de Beauré en conformité avec l'article 6 du Programme;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Serge Simard, et résolu unanimement de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de la Côte de Beauré.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Monsieur Pierre Renaud qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement interdisant de nourrir les cerfs et les orignaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trois (3) personnes sont présentes et plusieurs commentaires ont été émis et questions ont été posées concernant :

- Train – Est-ce que la Ville semble intéressée?
- Fera-t-elle des démarches?

6986-020215 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 20.

Pierre Renaud
Maire suppléant

Johanne Gagnon, greffière et
Directrice générale

